

Vincent  
Bénédicte  
Sophie  
Alain  
Michelle

AUDEBERT  
HARE  
PONS  
POTHET  
RONDEAU-REVELLE

**Secrétariat**

Rachida Lazaarr

Tél : 01 57 02 68 46

Fax : 01 57 02 68 51

Mél : ce.ipr@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco  
94010 CRETEIL CEDEX  
Web : www.ac-creteil.fr

Cher(e)s collègues,

Nous profitons de cette quinzième « lettre de rentrée » pour souhaiter la bienvenue aux collègues nouvellement affectés dans notre académie. Nous vous informons que nous avons le plaisir d'accueillir Madame Bénédicte Hare, chargée de mission, en soutien d'inspections préférentiellement sur les secteurs de M. Alain Pothet, pleinement engagé dans la direction de la cellule académique de l'éducation prioritaire.

En cette troisième année de la refondation de l'Ecole, l'équité scolaire et la lutte contre les discriminations restent des priorités nationales. La personnalisation de l'enseignement et l'explicitation des attendus, la bienveillance et l'exigence, la pédagogie de projet et l'interdisciplinarité sont réaffirmés comme des enjeux majeurs de la réussite scolaire aussi bien au collège qu'au lycée. Cette année voit également la généralisation de la refondation de l'éducation prioritaire et pour tous le lancement des trois parcours mis en place pour chaque élève au cours de sa scolarité : le parcours Avenir, le parcours citoyen en lien avec le programme d'enseignement moral et civique et le parcours d'éducation artistique et culturelle. Trois parcours dans lesquels les SVT ont toutes leur place.

C'est aussi une année charnière de préparation de la réforme du collège, d'appropriation des enjeux du nouveau socle commun et des programmes qui le nourrissent. Dans ce cadre, un plan de formation de 5 jours sans précédent sera proposé en direction des acteurs du collège. De ce fait, l'essentiel de notre action d'accompagnement se concentrera sur la réussite de ce temps préparatoire dans ce contexte exceptionnel.

Par ailleurs, dans le cadre du plan numérique, une formation sera dispensée à tous les enseignants, de collège comme de lycée.

Ainsi, le nécessaire travail sur les fondamentaux, la diversité des démarches pédagogiques, l'intégration des usages éducatifs du numérique et la différenciation doivent rester des axes communs de l'enseignement de SVT au collège comme au lycée dans un souci de continuité pédagogique du parcours de l'élève, inhérente à sa réussite.

Parallèlement, 2015 est l'année de la 21<sup>ème</sup> conférence des parties à la convention sur les changements climatiques, un événement international de premier plan, aux enjeux forts, notamment pour l'éducation au développement durable. Cette « COP21 » se tiendra dans notre académie, au Bourget du 30 novembre au 11 décembre et sera marquée de nombreux événements connexes, dès fin novembre, dont certains sont à destination des scolaires. Vous trouverez sur le site académique <http://edd.ac-creteil.fr> les informations et ressources en EDD pour cette année qui s'annonce riche. Nous attirons votre attention sur l'existence d'une nouvelle circulaire dédiée à l'Education au développement durable (4 février 2015) qui encourage la création dans chaque établissement scolaire d'un « coin nature ». C'est dans ce contexte que le dispositif académique « Jardins de Créteil » est

relancé (<http://edd.ac-creteil.fr/Le-dispositif-Les-jardins-de>).

Pour ceux qui s'engagent dans l'éducation à la sexualité, un réseau de personnes-ressources sera progressivement mis en place pour accompagner les équipes en établissement. Une 6<sup>ème</sup> lettre d'information est disponible depuis peu sur le site <http://svt.ac-creteil.fr>

Le site SVT Créteil est par ailleurs totalement renouvelé pour mieux prendre en compte tous les aspects de la vie de la communauté académique. Il comporte ainsi des rubriques mettant en lumière les productions des différents groupes de travail, il se fait l'écho de ce qui est vécu dans les classes, dans les animations et les formations, tout en permettant une entrée vers les dispositifs coopératifs (réseaux sociaux et espaces de discussion). Il faut y voir notre volonté de développer les échanges entre pairs et la communication entre tous les acteurs de la formation académique. Nous remercions très chaleureusement tous les collègues qui ont œuvré au renouveau du site.

Nous profitons de cette lettre pour remercier aussi comme l'an passé, l'ensemble des enseignants de lycée pour l'organisation des ECE et plus spécifiquement les enseignants-correcteurs des épreuves du baccalauréat qui par leur implication et leur professionnalisme ont contribué au bon déroulement de celles-ci. Nous tenons enfin à remercier les enseignants pour leur investissement dans les projets interdisciplinaires scientifiques ou la participation aux olympiades de géosciences qui chaque année voient se mobiliser de plus en plus d'établissements, particulièrement dans les territoires d'éducation prioritaire.

Pour une meilleure visibilité de l'ensemble de vos projets, dont nous connaissons la richesse et la qualité, nous vous remercions de signaler vos actions en remplissant le formulaire suivant : <https://goo.gl/aW1ZZ6>. Nous sommes particulièrement intéressés par tout type d'actions entrant dans le cadre des « éducation à » ou en lien avec les différents parcours de l'élève (orientation, laïcité, éducation artistique et culturelle) ou avec la promotion des sciences.

#### **Quelques outils et textes de référence :**

- [Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la république](#)
- [Nouveau socle de connaissances, de compétences et de culture](#)
- [Référentiel de l'éducation prioritaire](#)
- Nouvelle circulaire [Education au développement durable du 4 février 2015](#)
- [La réforme du lycée sur le site du ministère](#)
- [La réforme du lycée sur le site EDUSCOL](#)
- [La liste des thèmes de TPE pour l'année 2015/2016](#)
- [Mallette Terminale 1.0](#)
- [Mallette Première 1.0](#)
- [Mallette Seconde 1.4](#)

Par ailleurs, vous trouverez les priorités de la rentrée 2015 ainsi que les principes directeurs qui sous-tendent les mesures mises en œuvre [dans la circulaire de rentrée](#)

## Informations générales

Monsieur Bertrand PAJOT est le doyen du groupe STVST de l'Inspection générale.  
Madame Monique DUPUIS est en charge de notre académie pour l'année scolaire 2015-2016.

### **Répartition des circonscriptions d'inspection pour l'année 2015-2016**

	<b>Seine et Marne</b>	<b>Seine Saint Denis</b>	<b>Val de Marne</b>
Vincent AUDEBERT	D3 MEAUX D5 LAGNY D7 MARNE LA VALLEE	D5 BOBIGNY D6 MONTREUIL D8 GAGNY	D1 NOGENT SUR MARNE D3 ST MAUR
Sophie PONS		D3 DRANCY D4 AULNAY/BOIS D7 BONDY	D2 CHENNEVIERE D4 CRETEIL D5 MAISONS ALFORT
Alain POTHET- Bénédicte HARE	D1 CHELLES D2 MITRY MORY	D1 SAINT DENIS D2 AUBERVILLIERS	D6 VITRY SUR SEINE D7 ARCUEIL D8 CACHAN D9 CHOISY LE ROI
Michelle RONDEAU-REVELLE	D4 ROISSY EN BRIE D6 COULOMMIERS D8 MELUN D9 PROVINS D10 BRIE SENART D11 MONTEREAU D12 FONTAINEBLEAU		D10 LIMEIL BREVANNES

### Sources d'information et de communication

- La liste de diffusion académique disciplinaire SVT  
**Il est impératif d'activer votre adresse** car nous utiliserons le canal des listes de diffusion disciplinaire pour communiquer collectivement avec vous sous la forme, entre autres, de « lettres d'informations ».
- Le site SVT académique
- Le portail national de ressources est à votre disposition pour s'informer, se former et vous fournir des supports pour votre enseignement.
- La liste de discussion, accessible depuis la rubrique « animations » du site SVT  
(<http://svt.ac-creteil.fr/?Inscrivez-vous-a-la-liste-de-discussion-academique>)
- Pour percevoir au mieux le travail que vous menez au sein de la classe et dans votre établissement, nous vous engageons à compléter votre dossier personnel dans **I-Prof**.
- Pour assurer un relais des informations concernant la promotion des sciences, un interlocuteur « Science » est identifié pour chaque collège. Merci de mettre à jour la liste ou de compléter son nom au lien suivant en accord avec les équipes de sciences et technologie et le chef d'établissement : <http://caform.ac-creteil.fr/sciences.php>
- Compte twitter : @SVTdeCreteil
- Compte Facebook : SVTdeCreteil

## **Nos attentes lors d'une inspection**

Les demandes préparatoires à une inspection individuelle :

- **Notice individuelle destinée à l'inspection** (*fournie par le chef d'établissement*)
- **Progression de la séquence**
  - ✓ Une séquence est une série de plusieurs séances qui répond à une problématique.
  - ✓ La progression contient la succession des séances.Concernant la séance présentée le jour de l'inspection, vous préciserez le **problème ou la question** qui la structure ainsi que les **notions, capacités et attitudes travaillées**.
- **Des évaluations** pour la classe inspectée (prévues ou réalisées) et des copies corrigées d'élèves.
- **Cahier de texte**; consultation en ligne (sur place) ou fournir les codes d'accès quelques jours avant la date prévue de l'inspection. (Ne pas imprimer l'ensemble du cahier de texte)
- **Échantillon de bulletins trimestriels** remplis par le professeur (de l'année en cours ou de l'année précédente)
- **Des cahiers ou classeurs** d'élèves.
- **Tous les documents** présentant les **projets** ou les **actions** menés dans l'établissement, l'académie ou nationalement.

### Les demandes préparatoires à une animation d'équipe.

Formulaire à renseigner en ligne au plus tard 48h avant l'inspection.

<http://goo.gl/WcrFEJ>

### Les axes des observations en cours d'inspection

Nos observations porteront sur les compétences professionnelles définies par le **[BO N°30 du 25 juillet 2013](#)**.

Quatre axes d'observation ou d'analyse seront privilégiés :

- travail par compétences disciplinaires et transversales
- suivi et l'accompagnement des élèves
- prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme
- évaluation

L'inventaire ces compétences professionnelles ne doit pas effrayer. Il a pour objet d'expliciter le cadre dans lequel se font nos observations, ceci afin de vous aider à toujours mieux former les élèves qui vous sont confiés et à leur donner le **goût des sciences expérimentales**.

L'Inspection Pédagogique Régionale des S.V.T. vous adresse tous ses vœux de réussite pour cette nouvelle année scolaire et tient à vous assurer qu'elle s'efforcera d'être à votre écoute pour répondre au mieux à vos préoccupations. Au-delà des visites que nous effectuerons dans les établissements, vous pourrez, comme par le passé, nous contacter au rectorat.

[benedicte.hare@ac-creteil.fr](mailto:benedicte.hare@ac-creteil.fr)

[sophie.Pons2@ac-creteil.fr](mailto:sophie.Pons2@ac-creteil.fr)

[michelle.rondeau@ac-creteil.fr](mailto:michelle.rondeau@ac-creteil.fr)

[vincent.audebert@ac-creteil.fr](mailto:vincent.audebert@ac-creteil.fr)

[alain.pothet@ac-creteil.fr](mailto:alain.pothet@ac-creteil.fr)

